

SG ACTIONS EUROPE ISR

Rapport annuel

Exercice clos le : 31.08.2015

FCP de Société Générale Gestion

Société de gestion : SOCIETE GENERALE GESTION

Sous déléataire de gestion comptable en titre : SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES

Dépositaire : SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes : CABINET PWC SELLAM

SG ACTIONS EUROPE ISR

Sommaire

Caractéristiques du FCP	3
Vie du FCP sur l'exercice sous revue	4
Rapport d'activité	11
Informations réglementaires et spécifiques	16
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	17
Comptes annuels	19
Bilan	20
Actif	20
Passif	21
Hors-bilan	22
Compte de résultat	23
Règles & méthodes comptables	24
Évolution actif net	27
Compléments d'information	28
Inventaire	36

Caractéristiques du FCP



Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SG ACTIONS EUROPE ISR

Classe P - Code ISIN : (C) FR0000444275

OPCVM de droit français géré par Société Générale Gestion, société de Amundi Group

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à SG ACTIONS EUROPE ISR - Part P, vous investissez dans un OPC exposé aux actions européennes qui respectent des critères d'Investissement Socialement Responsable.

L'objectif est de surperformer son indice de référence, le STOXX Large (en euro, dividendes nets réinvestis, cours de clôture), représentatif des marchés actions européennes, sur la durée de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des actions de toutes capitalisations en privilégiant les valeurs de l'Union européenne et en combinant des critères extra-financiers qui permettent d'évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises dans une optique "Investissement Socialement Responsable" (ISR) et des critères financiers traditionnels.

L'exposition du fonds aux actions de l'Union européenne représente ainsi au minimum 60% de l'actif net et peut atteindre 200% de l'actif par le biais d'instruments dérivés. Le fonds peut également être exposé aux marchés de taux jusqu'à 40% de l'actif net.

L'exposition du fonds aux marchés financiers de l'Union européenne (actions et taux) représente au minimum 70% de l'actif net. Les titres non libellés en euro peuvent ne pas faire l'objet d'une couverture du risque de change ; il existe donc un risque de change non limité pour les devises de l'Union européenne et jusqu'à 30% de l'actif net pour les devises hors Union européenne.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

SG ACTIONS EUROPE ISR - Part P est éligible au PEA.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis .

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
 - L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Vie du FCP sur l'exercice sous revue

• En date du 05 mars 2015, mise à jour du prospectus par ajout de la rubrique

- Caractéristiques des parts :

Code ISIN : FR0000444275

- Décimalisation :

Les souscriptions s'effectuent en cent-millième de part au delà des minima de souscriptions. Les rachats s'effectuent en cent-millième de part.

• En date du 12 juin 2015, mise à jour du prospectus par ajout de la rubrique

- V - REGLES D'INVESTISSEMENT

L'Engagement

- I - CARACTERISTIQUES GENERALES

Forme Juridique de l'OPCVM et Etat membre :

- Société de gestion :

SOCIETE GENERALE GESTION

Société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 31/12/2009 - n°GP09000020

Siège social : 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris

- Dépositaire, Conservateur et Gestionnaire du passif :

Dépositaire, Conservateur et Gestionnaire du passif :

- Gestionnaire financier par délégation :

Amundi, Société Anonyme

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le N° GP 04000036

Siège social : 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris

- Régime fiscal

L'OPC n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans l'OPC. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque porteur et/ou de la juridiction à partir de laquelle l'actionnaire investit ses fonds.

Le FCP est éligible au PEA : les plus-values et revenus sont exonérés d'impôt (hors prélèvements sociaux) dès lors que le PEA a une durée de vie de 5 ans minimum. Les arbitrages au sein du PEA ne font pas tourner le compteur des cessions.

Si l'investisseur souhaite obtenir des informations complémentaires sur sa situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

- 2. Dispositions particulières

Le Fonds a pour objectif de surperformer son indice de référence, le DJ Stoxx Large, sur la durée de placement recommandée. Il est investi principalement en actions des pays de l'Union Européenne.

- Indicateur de référence :

- Informations relatives aux garanties financières de l'OPC :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPC peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des titres et des espèces.

Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. Les titres reçus en garantie ne peuvent être vendus, réinvestis ou remis en garantie. Ces titres doivent être liquides, cessibles à tout moment et diversifiés, ils doivent être émis par des émetteurs de haute qualité qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

SG ACTIONS EUROPE ISR

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Ces éléments sont détaillés dans une politique Risques consultable sur le site internet de la société de gestion : <http://www.societegeneralegestion.fr>.

- Le FCP peut recourir aux prises et mises en pension dans la limite de 100% de son actif.

Le FCP peut recourir aux prêts et emprunts de titres dans la limite de 100% son actif.

- 4. Description des titres intégrant des dérivés

- Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour augmenter ou réduire l'exposition du fonds, avec un effet de levier maximum égal à 2.

- Le gérant peut effectuer des opérations de swap. Il s'agit d'une opération financière consistant en un échange de flux financiers (swaps de panier d'actions, taux d'intérêt, dettes, devises, indices...) entre deux contreparties, selon un échéancier fixé à l'avance.

- Le gérant utilise des instruments financiers de gré à gré ou sur un marché réglementé : futures (contrat sur indices...), options (options sur indices et actions), change à terme.

- 3. Description des dérivés utilisés:

- (1) jusqu'à 100% en cumul de l'actif net (maximum réglementaire)

(2) jusqu'à 30% en cumul de l'actif net (maximum réglementaire)

- Pour la gestion de ses liquidités suite à des mouvements importants de souscriptions/rachats, le gérant peut investir dans des OPC offrant une rémunération de type monétaire.

Ces OPC et fonds d'investissement peuvent investir jusqu'à 10% de leur actif net en OPC ou FIA ou fonds d'investissement. Ils peuvent être gérés par la société de gestion ou une société liée. Le profil de risque de ces OPC est compatible avec celui de l'OPC.

- OPC français ou étrangers(1)

FIA français ou européens ou fonds d'investissement respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier(2)

- Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement suivants :

- Détention d'actions ou parts d'autres OPC ou fonds d'investissement

- 2. Description des actifs utilisés (hors dérivés)

L'univers d'investissement est composé d'environ 600 valeurs.

La stratégie d'investissement s'appuie sur :

les analyses macro-économiques élaborées par les entités spécialisées de la société de gestion.

une analyse ISR (Investissement Socialement Responsable) et une analyse financière traditionnelle des valeurs.

Ainsi, une première sélection est effectuée selon des critères de développement durable (gouvernance d'entreprise, responsabilité environnementale et sociale, politique vis à vis des clients et des fournisseurs, attitude envers la société civile ...). Cette première étape aboutit à la définition de l'univers des valeurs éligibles au portefeuille.

Ensuite, une analyse financière classique est menée. Elle comprend à la fois une étude approfondie du positionnement de chaque valeur : stratégie à long terme, avance technologique, qualité du management etc. ainsi qu'une étude quantitative selon les critères financiers traditionnels (croissance du CA et des BNA, évolution de la marge opérationnelle, PE, EV/Sales, EV/EBIT, ratio d'endettement).

Les conclusions des analyses citées ci-dessus permettent de sélectionner des valeurs.

L'exposition aux marchés des actions peut varier entre 60% et 200% de l'actif net par le biais d'investissements en titres et en instruments dérivés.

- Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Les personnes désirant acquérir ou souscrire des parts certifient en souscrivant ou en acquérant les parts de ce FCP, qu'elles ne sont pas des « U.S. Persons ». Tout porteur de parts doit informer immédiatement la société de gestion du FCP s'il devient une « U.S. Person ».

SG ACTIONS EUROPE ISR

- Date et périodicité d'établissement de la valeur liquidative :

Les parts de ce FCP ne peuvent être offertes ou vendues directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique (y compris sur ses territoires et possessions), au bénéfice d'une « U.S. Person », telle que définie par la réglementation américaine « Regulation S » adoptée par la Securities and Exchange Commission (« SEC »).(*)

- - Commissions de souscription et de rachat :

(1) jusqu'à 30 000 EUR et 1% maximum au delà

Ce barème s'applique à la totalité du montant souscrit et non par tranche

- IV - INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL

Les avis financiers pourront être publiés par voie de presse et/ou sur le site internet de la société de gestion : <http://www.societegeneralegestion.fr> à la rubrique Nous-connaître/Actualités/Actualités-de-nos-fonds.

• **En date du 05 mars 2015, mise à jour du prospectus par modification de la rubrique**

- VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Date de mise à jour du prospectus : 5 mars 2015.

• **En date du 12 juin 2015, mise à jour du prospectus par modification de la rubrique**

- IV - INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL

- Le prospectus, les derniers rapports annuels et documents périodiques sont disponibles auprès de la société de gestion :

Société Générale Gestion

Service Clients

90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris

- Diffusion des informations concernant l'OPC :

Diffusion des informations concernant l'OPC :

- VI – RISQUE GLOBAL

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone Euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone Euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Dans le cas des ABS et MBS, ces évaluations sont obtenues par une interrogation systématique du marché pour chaque titre concerné. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone Euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone Euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone Euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

SG ACTIONS EUROPE ISR

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les contrats d'échange de performance actions, d'OPC et d'indices sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature.

Les produits structurés crédit, change, taux (option sur spread, exotique, barrière, digitale sur défaut,...), les CDO et CSO, sont valorisés en fonction de paramètres de marché fournis par les contreparties et/ou en fonction des prix calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les titres adossés à un contrat d'échange (asset swaps) sont évalués à prix de marché.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

Les fonds d'investissement étrangers à valeur liquidative mensuelle sont valorisés sur la base de cours estimés fournis par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les dérivés de crédit sont valorisés chaque jour en fonction des spreads quotidiens obtenus des contributeurs de marché, et ce conformément au dossier d'agrément des instruments financiers complexes déposé à l'AMF.

Méthodes de comptabilisation :

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée périodiquement sur la base de l'actif net OPC inclus.

Les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

- VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Date de mise à jour du prospectus : 12 juin 2015.

- OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE:

OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE

- I - CARACTERISTIQUES GENERALES:

OPCVM créé le 20 mai 2000, agréé le 21 avril 2000, pour une durée de vie de 99 ans

- Synthèse de l'offre de gestion :

Indication du lieu où l'on peut se procurer le dernier rapport annuel et le dernier état périodique :

Les derniers documents annuels ainsi que la composition des actifs sont adressés dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

- Etablissement en charge de la centralisation des ordres de souscription et de rachat par délégation de la société de gestion :

Société Générale

Adresse postale du centralisateur teneur de registre :

32. rue du Champ de Tir

44000 Nantes

SG ACTIONS EUROPE ISR

- Commissaire aux comptes :

- Cabinet PwC SELLAM

63, rue de Villiers

92208 NEUILLY SUR SEINE Cedex

Signataire : Philippe CHEVALIER

- La liste des commercialisateurs n'est pas exhaustive dans la mesure où, notamment, l'OPCVM est admis à la circulation en Euroclear. Ainsi, certains commercialisateurs peuvent ne pas être mandatés ou connus de la société de gestion.

- Gestionnaire comptable par délégation :

Société Générale Securities Services Net Asset Value

Immeuble Colline Sud

10, passage de l'Arche

92034 PARIS LA DEFENSE

SGSS-NAV assure la gestion comptable du FCP et le calcul des valeurs liquidatives.

- Inscription à un registre ou précision des modalités de tenue du passif :

Dans le cadre de la gestion du passif du fonds, les fonctions de centralisation des ordres de souscription et de rachat, ainsi que de tenue de compte émetteur des parts sont effectuées par le dépositaire en relation avec la société Euroclear France, auprès de laquelle le Fonds est admis.

- 4. Description des titres intégrant des dérivés:

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties est effectuée selon la procédure en vigueur au sein d'Amundi Group et repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché.

Ceci se traduit notamment par :

une double validation des contreparties par le responsable d'Amundi Intermédiation et par le Comité Crédit d'Amundi après analyse de leurs profils financiers et opérationnels (nature d'activités, gouvernance, réputation, etc.) par une équipe d'analystes crédit indépendante des équipes de gestion.

un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPC négocie.

- 3. Description des dérivés utilisés:

Le portefeuille est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres éligibles au PEA.

Actions ou autres titres de capital

Le portefeuille du FCP est exposé à hauteur de 60% minimum aux marchés actions des pays de l'Union européenne. Il s'agit d'actions de toutes capitalisations confondues (principalement des grandes capitalisations).

A titre accessoire, le FCP peut détenir des instruments spécifiques tels que des warrants ou des valeurs non cotées.

Titres de créance, instruments du marché monétaire

Pour la gestion de sa trésorerie, le gérant peut investir dans des titres de créance négociables de l'Union européenne inférieurs à un an. L'exposition du Fonds aux marchés de taux peut représenter jusqu'à 40% de l'actif net.

L'exposition du Fonds aux marchés financiers de l'Union Européenne (actions et taux) représente au minimum 70% de l'actif net.

L'exposition du fonds aux marchés d'actions et de taux internationaux hors Union Européenne (les marchés émergents étant exclus) est limitée à 30% de l'actif net. Les titres non libellés en Euro peuvent ne pas faire l'objet d'une couverture de change. Il existe donc un risque de change, le Fonds pouvant être exposé en totalité à toutes devises de l'Union Européenne et jusqu'à 30% de l'actif net aux devises hors Union européenne.

Actions ou parts d'OPC ou fonds d'investissement

- Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

- Parts P : Tous souscripteurs.

L'orientation des placements correspond aux besoins de souscripteurs recherchant une valorisation dynamique du capital tout en acceptant les risques des marchés actions.

SG ACTIONS EUROPE ISR

- La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans. Le montant qu'il est raisonnable d'investir par chaque investisseur dans cet OPC dépend de sa situation personnelle. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il lui est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPC.

- Date et périodicité d'établissement de la valeur liquidative :

- Etablissements habilités à recevoir les souscriptions et les rachats par délégation de la société de gestion : SOCIETE GENERALE

- La valeur liquidative de l'OPC est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site internet : <http://www.societegeneralegestion.fr>.

- - Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPC servent à compenser les frais supportés par l'OPC pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

- Frais de fonctionnement et de gestion

- Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;

- des commissions de mouvements facturées à l'OPC ;

- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

- Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

- Opérations de prêts de titres et de mises en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Société Générale Gestion, filiale d'Amundi Group, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes :

la sélection des contreparties,

la demande de mise en place des contrats de marché,

le contrôle du risque de contrepartie,

le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres

Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC.

Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

La réalisation de ces opérations par Amundi Intermédiation, une société appartenant au même groupe que la société de gestion, génère un potentiel risque de conflit d'intérêts.

- La société de gestion met à la disposition de l'investisseur, sur son site Internet <http://www.societegeneralegestion.fr> et dans le rapport annuel de l'OPC (à partir des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012), des informations sur les modalités de prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement de l'OPC.

- Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

- Les porteurs sont informés des changements affectant l'OPC selon les modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers: information particulière ou tout autre moyen (avis financier, document périodique...).

SG ACTIONS EUROPE ISR

- La valeur liquidative de l'OPC est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site internet : <http://www.societegeneralegestion.fr>

• **En date du 13 février 2015, mise à jour du prospectus par modification de la rubrique**

- VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Date de mise à jour du prospectus : 13 février 2015.

• **En date du 22 janvier 2015, mise à jour du prospectus par modification de la rubrique**

- V - REGLES D'INVESTISSEMENT

- Niveau de levier brut réel : 111,51 %

- En complément du risque global, un autre indicateur est calculé :

- La somme réelle des engagements nets est de : 111,51 %

- VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Date de mise à jour du prospectus : 22 janvier 2015.

- 111,51

- 111,51

• **En date du 12 juin 2015, mise à jour du prospectus par suppression de la rubrique**

- I - CARACTERISTIQUES GENERALES

Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

- Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au département des Titres et de la Bourse de la Société Générale au plus tard à 12h00 le jour d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Les apports de titres ne sont pas autorisés.

- Opérations de prêts de titres et de mises en pension :

Opérations de prêts de titres et de mises en pension :

Rapport d'activité

Septembre 2014

La Banque Centrale Européenne (BCE) à la manœuvre.

Après le discours de Jackson Hole, à la mi-août, la BCE a précisé ses intentions le 4/09 en baissant une nouvelle fois sa « gamme » de taux directeurs et, surtout, en annonçant un programme d'achats d'actifs (ABS, MBS, covered bonds) massif de plusieurs centaines de milliards d'euros. La principale conséquence en a été un affaiblissement de l'euro - ou un renforcement du dollar - qui a eu, lui-même, un effet dépressif sur le prix des matières premières. Logiquement, les secteurs des matériaux et de l'énergie ont affiché les plus fortes baisses, tandis que celui de la santé, très exposé aux zones « dollar », s'est inscrit en tête des hausses.

SG Actions Europe ISR affiche une performance en ligne avec son indice de référence, il bénéficie notamment des bonnes performances des valeurs de la santé (Essilor, Bayer, Sanofi), à l'inverse, des contre-performances de DIA (pression sur les prix) et Telefonica Deutschland (augmentation de capital en cours dans le cadre de l'acquisition d'E-Plus).

Les principales opérations du mois ont porté, à l'achat, sur Telecom Italia (stabilisation de l'environnement domestique, opportunité sur la consolidation en Italie ou au Brésil), à la vente sur Carrefour (environnement peu porteur) et Telefonica Deutschland (sortie de l'univers d'investissement).

Fondamentalement, la politique monétaire mise en place par la BCE constitue tout à la fois un filet de sécurité pour la zone Euro et un puissant soutien aux marchés actions. A court terme, toutefois, la saison des résultats pourrait ne pas apporter de bonnes surprises.

Octobre 2014

Stress. Le mois d'Octobre aura été marqué par le retour de la volatilité et d'un stress intense, au cours de la première quinzaine, quant au double risque de récession en zone Euro et de déflation plus globalement. Au final, la baisse apparaît comme (relativement) limitée. A nouveau, les banques centrales ont été à la manœuvre ; la Fed a gommé ses commentaires quant à un ralentissement marqué de la croissance hors des Etats-Unis, la BCE a laissé entrevoir la perspective d'étendre son programme de rachat d'actifs aux obligations privées, enfin, la Banque du Japon a surpris en augmentant la taille et en modifiant la nature de son propre programme de QE. Le secteur pétrolier affiche la plus forte contreperformance (baisse dans le sillage des prix du baril). Le secteur bancaire souffre également. Contrairement aux attentes, les résultats de l'AQR et du stress test n'ont pas servi de « catalyseur » positif.

SG Actions Europe ISR s'inscrit en net retrait vs. son indice de référence. Il est pénalisé par la contre-performance des valeurs de services pétrolier et de BG Group, ainsi que par celle des banques et de certaines valeurs du secteur de la technologie (Gemalto, craintes sur une disparition des cartes SIM, et CapGemini, composante cyclique).

Peu d'opérations au cours du mois, essentiellement des prises de bénéfices sur Sanofi (un peu avant la publication de perspectives négatives pour 2015) et WPP, le solde de la position sur Volvo, à l'inverse, l'achat de Legrand (fondamentaux solides).

En première approche, la saison de résultats pour le 3ème trimestre ne révèle pas de mauvaises surprises, quelques sociétés, à l'image de Sanofi, sont sanctionnées, mais la majorité publie en ligne avec des attentes souvent prudentes.

Novembre 2014

Rebond. Les marchés actions ont poursuivi leur rebond entamé à la mi-octobre. D'une part, l'économie américaine a confirmé sa bonne santé. D'autre part, les banques centrales ont amplifié leurs mesures de soutien. En Europe, la BCE a ouvert la porte à l'achat, « si nécessaire », de dettes publiques. Par ailleurs, la saison des résultats s'est bien terminée, une majorité de sociétés battant des attentes, certes, modérées. Au niveau sectoriel, le secteur de l'énergie s'affiche une nouvelle fois en forte baisse, la réunion de l'OPEP n'ayant pas apporté d'éléments nouveaux. A l'inverse, le secteur des télécoms profite d'un début de stabilisation de ses revenus et de la poursuite des annonces de M&A. Il est suivi par ceux de la consommation, avec notamment un beau rebond de l'automobile.

SG ACTIONS EUROPE ISR

SG Actions Europe ISR affiche une nette surperformance vs. son indice de référence. Il bénéficie notamment du rebond de valeurs cycliques exagérément pénalisées (Cap Gemini, Accor, Valeo), ainsi que des résultats rassurants de Deutsche Telekom et de l'intérêt spéculatif pour CGG.

Les principales opérations réalisées en novembre sont l'achat de Prudential (bénéfice de l'exposition US), Safran et Airbus (visibilité de la croissance dans l'aéronautique civil) ainsi que Royal Dutch Shell (résilience de la génération de CF dans un contexte de prix du pétrole faible). A noter à la vente la sortie d'Inditex (environnement difficile dans la consommation en Europe) et l'allègement d'Unilever et de BG.

Dans un paysage macro-économique toujours incertain, les marchés actions demeurent relativement attractifs, soutenus par les politiques accommodantes des banques centrales, des multiples de valorisation raisonnables et un rendement élevé. Enfin, la croissance des bénéfices devrait s'accroître profitant de la baisse des prix des matières premières et de la hausse du dollar.

Décembre 2014

Les marchés actions clôturent l'année sur un mois de baisse et une performance annuelle positive. Décembre aura à nouveau été animé par les craintes tant sur la dynamique de croissance, que sur le risque de déflation et la réapparition du risque périphérique avec l'annonce surprise d'élections présidentielles anticipées en Grèce. Une nouvelle fois, les banques centrales auront ramené le calme. La BCE a notamment confirmé l'élargissement de son programme de rachat d'actifs dont les modalités devraient être annoncées en janvier. Dans cet environnement, les secteurs de la santé et des télécoms ont fait l'objet de prises de bénéfices, les financières ont - quant à elles - été pénalisées par la contre-performance des banques exposées à l'Europe du Sud et/ou de l'Est.

SG Actions Europe ISR évolue en ligne avec son indice de référence, les contributions positives liées aux rebonds de PGS, Kingfisher et Wolseley ayant été compensées par les contreperformances de CGG (fin des négociations avec Technip) et Airbus (profit warning).

Les principales opérations sont l'arbitrage de Lafarge vers Holcim (levier opérationnel supérieur de par son exposition géographique attractive –US, GB, Inde et Indonésie et une structure de coûts optimisée), le renforcement des positions sur Glaxosmithkline (valorisation attractive) et KBC. A noter à la vente la sortie d'Adidas (risque opérationnel dans l'activité Golf et exposition russe) et les prises de profits sur Astra Zeneca et Bayer.

Fondamentalement, le maintien d'une politique monétaire très accommodante en zone Euro, la baisse des prix du pétrole et le raffermissement du dollar forment un cocktail plutôt attrayant pour les entreprises européennes qui, en dehors des valeurs pétrolières, devraient connaître une croissance sensible de leurs résultats en 2015.

Janvier 2015

La BCE a une nouvelle fois dépassé les attentes avec l'annonce d'un programme de rachat d'actifs plus conséquent et potentiellement plus long qu'anticipé. Les 2 principales conséquences ont été la dépréciation de l'euro (attendue) et la fin du lien précédemment établi par la Banque Nationale Suisse entre le franc et l'euro. Par ailleurs, le pétrole a continué son mouvement à la baisse. Enfin, sur le plan politique, la victoire de Syriza en Grèce, a quelque peu refroidi les ardeurs avec un discours très radical. Au niveau sectoriel, la consommation et de la santé s'inscrivent en tête des hausses favorisés par leur exposition aux zones « dollar » et la baisse des prix du pétrole favorable au pouvoir d'achat des ménages, à l'inverse, le secteur de l'énergie en est la première victime, tandis que les financières (immobilier excepté) pâtissent de la baisse des taux et de l'accroissement des exigences réglementaires.

SG Actions Europe ISR progresse de près de 8% et bénéficie des contributions positives d'Accor, Daimler et Valeo au sein des valeurs de consommation ainsi que de la bonne performance de Finmeccanica et Safran parmi les industrielles. A contrario, la surpondération de BNP Paribas et l'absence de Nestlé (non éligible) ont pesé négativement.

Les principales opérations ont porté, à l'achat, sur BBVA, Commerzbank et Glaxosmithkline (probable point bas atteint en 2015), à la vente, sur Unicredit (exposition russe) et Standard Chartered (risque d'augmentation de capital) ainsi que des prises de profit sur Bayer et Siemens.

La perspective de taux bas pour longtemps, la baisse des prix du pétrole et de l'euro constituent autant d'éléments favorables à l'affermissement de la croissance dans la zone euro. Une bonne nouvelle pour des marchés actions jusqu'ici principalement soutenus par la baisse des taux et de la prime de risque

SG ACTIONS EUROPE ISR

Février 2015

Les marchés actions européens ont poursuivi leur rallye en février portés par des signes tangibles d'amélioration tant au niveau politique que macro-économique. Sur le plan politique, malgré des négociations chaotiques, la Grèce a finalement rassuré en acceptant de communiquer un plan de réformes structurelles en contrepartie des aides internationales accordées. Par ailleurs, l'annonce du cessez-le-feu en Ukraine a également soulagé. Sur le plan économique, le marché – dont les attentes restaient faibles – a été rassuré par l'amélioration des indicateurs en Europe conjuguée à une saison de publications annuelles qui a plutôt surpris positivement.

Dans ce contexte, les valeurs cycliques ont nettement surperformé les défensives avec notamment la poursuite du rebond de la consommation discrétionnaire et des industrielles mais surtout un début de retour en faveur des financières et de l'énergie – secteurs jusqu'alors évités.

SG Actions Europe ISR surperforme significativement son indice de référence sur la période. Sur le plan sectoriel, il bénéficie notamment de son exposition aux financières (Société Générale et absence de HSBC) ainsi que de sa sous-pondération à la consommation durable. A noter, au niveau des valeurs, les contributions positives de Renault, Cap Gemini et Carlsberg.

Les principales opérations du mois ont porté essentiellement sur des ventes avec des prises de bénéfices sur Airbus et Cap Gemini ainsi que la réduction de notre exposition sur Arcelor Mittal (crainte sur la guidance 2015).

Taux bas, Euro compétitif et prix du pétrole sous pression constituaient un terreau favorable à un affermissement de la croissance économique en Europe. Les statistiques récentes valident ce scénario et confortent la conviction d'un environnement porteur pour les marchés actions.

Mars 2015

Les marchés actions ont fini le mois en hausse malgré une forte volatilité sur la période. Mars aura été marqué par le lancement effectif du Quantitative Easing en Europe ainsi que par une alternance entre phase d'optimisme et la résurgence d'inquiétudes. Optimisme - d'une part - sur l'Europe et sa capacité à poursuivre son redressement économique avec des indicateurs de confiance bien orientés ; inquiétudes - d'autre part - sur l'émergence de nouvelles tensions géopolitiques au Yémen et la soutenabilité des croissances Américaine et Chinoise.

Dans ce contexte, les valeurs cycliques (notamment de consommation) ont continué à bien se comporter avec la poursuite du rebond des financières alors les secteurs défensifs faisaient l'objet de prises de profits.

SG actions Europe ISR surperforme son indice de référence sur la période. Sur le plan sectoriel, il bénéficie de son exposition aux financières (UBS, Julius Baer) ainsi que de sa sous-pondération sur le secteur de la consommation durable. A noter, au niveau des valeurs, la contribution négative de Novo Nordisk (absent du portefeuille – fort rebond suite à l'annonce de la re-soumission pour approbation aux USA de sa nouvelle insuline).

Les principales opérations du mois ont porté, à l'achat, sur ING (post restructuration du portefeuille, fort levier sur la reprise européenne), Enel et Crédit Suisse ; à la vente, essentiellement des prises de bénéfices sur Renault (risque russe et brésilien), LVMH et Allianz.

La bonne performance des marchés depuis le début de l'année a été soutenue par la baisse des taux, de l'Euro et du prix du pétrole. Au-delà des prises de profits qui pourraient intervenir dans les prochains mois, la diffusion de ces trois éléments positifs dans l'économie soutiendra la performance des marchés au cours de l'année.

Avril 2015

Les marchés actions clôturent le mois d'avril sur une performance étonnante. Le début de mois a été marqué par des chiffres macroéconomiques bien orientés en zone Euro. Cependant, la légère inflexion des 3 facteurs positifs que sont le pétrole, l'euro et les taux aura été source de volatilité. Sur le plan micro-économique, les publications du 1er trimestre ont été encourageantes bénéficiant notamment de la baisse de l'euro.

Dans ce contexte, le secteur de l'énergie rebondit porté par la hausse du pétrole ainsi que l'acquisition de BG par RD Shell laissant présager d'autres opérations de fusions de grande envergure.

SG actions Europe ISR évolue en ligne avec son indice de référence. Sur le plan des valeurs, il bénéficie particulièrement de son exposition à BG (offre de RD Shell) ainsi qu'à Gemalto. A contrario, la contre-performance de Kingfisher (prise de profit post revue stratégique) et l'absence de HSBC (non éligible en ISR) contribuent négativement.

SG ACTIONS EUROPE ISR

Les principales opérations du mois ont porté, à l'achat, sur RD Shell (amélioration du profil de croissance post acquisition de BG) et Peugeot (bénéfice de la restructuration et levier sur le marché européen); à la vente, essentiellement des prises de bénéfices sur Schneider (risque de ralentissement des émergents) et Caixabank.

Au-delà des mouvements court-terme sur les changes et le pétrole, nous restons confiants quant à une poursuite de la bonne performance des marchés actions. En effet, l'amélioration de la confiance des acteurs économiques couplée à une reprise du crédit, nous donne la conviction que la politique accommodante de la BCE commence à porter ses fruits.

Mai 2015

Les indices actions de la zone Europe ont clôturé le mois en légère hausse. Les données macro-économiques ont appuyé la bonne dynamique récente. La croissance de la masse monétaire a montré que l'assouplissement quantitatif a un effet bénéfique sur l'économie réelle. Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a confirmé une hausse des taux courts d'ici à la fin de l'année, provoquant un renforcement du dollar. Sur le plan politique, les négociations avec la Grèce ont entretenu une certaine tension. Au niveau des entreprises, les résultats du premier trimestre ont été très satisfaisants.

Dans ce contexte, le secteur de la consommation discrétionnaire a continué de bien se comporter, les secteurs de la technologie et des télécommunications ont – quant à eux – été portés par des annonces de fusions-acquisitions. Inversement, l'Energie a fini le mois en net retrait.

Le portefeuille a surperformé significativement son indice de référence. Sur le plan sectoriel, il bénéficie de son exposition au secteur bancaire (UBS, Intesa) ainsi qu'à la consommation discrétionnaire (Kingfisher). Au niveau des valeurs, Alcatel Lucent et Wolseley contribuent également positivement.

Parmi les principaux mouvements, nous avons entré en portefeuille Lloyds (forte solidité financière et probable amélioration du retour aux actionnaires), et AB Foods (bénéfice à venir de l'expansion du réseau Primark) et vendu Deutsche Telekom et BBVA (prises de profits).

Nous pensons que la BCE restera prudente, la reprise économique restant fragile et l'Europe ayant des enjeux politiques d'importance en 2015. Croissance économique, hausse du dollar et taux d'intérêts bas demeurent trois éléments de soutien aux marchés. Nous restons donc confiants sur une poursuite des bonnes performances des marchés actions une fois que la phase de volatilité sera passée.

Juin 2015

En juin, les indices de la zone Euro ont clôturé le mois en baisse, les marchés évoluant principalement au rythme de la situation grecque et du retour de l'aversion au risque. Pour autant sur le front macroéconomique les statistiques sont restées bien orientées, confirmant le redémarrage des pays d'Europe du sud. Aux Etats-Unis, l'économie confirme sa reprise, certains membres de la Réserve Fédérale évoquant deux hausses des taux courts d'ici la fin de l'année.

En termes sectoriels, les télécoms, et les financières ont surperformé le marché, tandis que les produits de base, la technologie, l'énergie et les services aux collectivités ont eu une performance inférieure au marché.

Le portefeuille a surperformé son indice de référence. Il a bénéficié de notre très bonne sélection de valeur en particulier dans les financières comme Banca Popolare dell'Emila Romagna, BNP Paribas, ou encore Lloyds. Telecom Italia et Wolseley ont également été des contributeurs majeurs. A l'inverse le fonds a souffert de prises de profits sur Accor et GEA.

Parmi les principaux mouvements, nous avons entré en portefeuille Amadeus (leader technologique pour les compagnies aériennes) et renforcé Faurecia, HSBC et AB Foods. Nous avons vendu WPP (trop de budgets publicitaires en cours de renouvellement), Bayer, Allianz, Banco Santander pour déployer le cash sur des convictions plus fortes. Nous avons réduit nos positions en Essilor et Deutsche Telekom.

A la veille du résultat du référendum grec, les incertitudes persistent. Nous ajustons légèrement le portefeuille pour le protéger d'un éventuel NON. Néanmoins, nous considérons que les mesures prises depuis la crise souveraine de 2011 permettront de protéger le reste de la zone euro si bien que nous conservons notre biais optimiste sur l'Europe, d'autant que les indicateurs macroéconomiques continuent de s'améliorer.

SG ACTIONS EUROPE ISR

Juillet 2015

En juillet, les indices européens ont clôturé le mois en forte hausse (3ème mois le plus fort après février et janvier) sur fonds d'apaisement temporaire de la crise grecque et de publications pour le 2ème trimestre qui confirment que les sociétés sont maintenant capables de battre le consensus aussi bien sur le chiffre d'affaires que sur les marges. Aux Etats-Unis, nous observons une accélération de la consommation des ménages mais un investissement qui peine à prendre le relais. En Chine, les inquiétudes se focalisent sur le ralentissement de la croissance.

En termes sectoriels, ce sont les défensives qui ont surperformé (biens de consommation courante et santé) tandis que les produits de bases et l'auto ont été les seuls secteurs en baisse absolue.

Sur le mois, le portefeuille SG Actions Europe ISR affiche une surperformance par rapport à son indice de référence. La sélection de titres (notamment au travers d'Italcementi tirée par l'offre d'Heidelbergcement, ou encore Telecom Italia bénéficiant des rumeurs de consolidation domestique, etc) a permis de compenser la surexposition au secteur automobile (sur lequel des profits ont été pris via la vente de titres Valéo, Daimler ou encore Peugeot) et la sous-exposition aux biens de consommation courante.

Le marché va continuer à évoluer au gré des publications, et nous gardons un biais positif compte tenu des très bons chiffres jusqu'à présent. Nous restons néanmoins vigilants dans la mesure où nous nous approchons de la 1ère hausse des taux de la FED et que la tragédie grecque est loin d'être terminée.

Août 2015

Le mois d'août s'est achevé sur une très forte baisse. Celle-ci a été déclenchée par la dévaluation surprise de la devise chinoise, qui a provoqué des inquiétudes sur un atterrissage brutal de la croissance en Chine, avec ses retombées sur l'économie mondiale. Les matières premières, très liées à la demande chinoise, ont fortement chuté, avant de se reprendre en fin de mois. Ni la bonne tenue des économies américaines et européennes, ni les bons résultats des sociétés européennes n'ont suffi à enrayer la baisse des marchés.

En termes sectoriels, les matières premières, la chimie et les banques ont mené la baisse alors que l'agro-alimentaire et les matériaux de construction surperformaient.

Le portefeuille a surperformé son indice de référence notamment aidé par le secteur de la santé (Lundbeck), celui de la construction et matériaux (Eiffage, LafargeHolcim, Italcementi) ainsi que via une sous exposition au secteur de la chimie. La technologie (notamment Alcatel) a contribué négativement.

Parmi les principales opérations figurent la cession de Henkel, le renforcement dans BG et dans Cap Gemini ainsi que l'achat de Reckitt Benckiser et Dassault Système.

Malgré des publications excellentes, la macroéconomie revient en première ligne, en particulier le ralentissement chinois. Le sujet est préoccupant, dans la mesure où le marché cherche à mettre un prix sur l'incertitude chinoise, exercice parfait pour un retour à la volatilité ; tous chiffres officiels chinois étant sujets à caution. Aussi, tout en gardant notre scénario positif sur l'Europe, nous conservons dans l'immédiat notre biais plus prudent constitué courant août.

Du 29 août 2014 au 31 août 2015, la performance du portefeuille "SG ACTION EUROPE ISR" est de 13,30%, celle du benchmark est de 7,47% avec une tracking error de 2,97%.

Les performances obtenues sur la période ne préjugent pas des résultats futurs du Fonds.

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères.

Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne. Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat final ainsi que le délai de ces procédures sont aléatoires.

Informations réglementaires et spécifiques

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Le risque de contrepartie défini par l'équipe d'analyse crédit de la Société de gestion sur la base d'une étude interne extrêmement détaillée. Cette analyse est menée séparément sur le marché monétaire et sur le marché obligataire,
- La compétitivité des prix évaluée à partir d'un état de reporting fourni par les tables de négociation,
- La qualité de l'exécution et du dénouement des opérations évaluée par un état de reporting fourni par le middle office,
- La qualité de la recherche.
- La demande d'entrée en relation avec un nouvel intermédiaire financier, à l'initiative d'un négociateur ou d'un gérant, doit être présentée à la Direction des Risques de la Société de gestion pour accord.

Le document « politique d'exécution » est disponible sur le site internet de Société Générale Gestion : www.societe-generalegestion.fr.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Le compte rendu relatif au frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de S2G www.societegeneralegestion.fr ou adressé à tout porteur qui en ferait la demande.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Dans l'ensemble de sa gestion active*, Société Générale Gestion applique des règles strictes d'intégration des critères extra-financiers (ESG) qui constituent le socle de sa responsabilité. C'est ainsi qu'elle :

- Exclut tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo,
- Exclut les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial. Les émetteurs de ces 2 catégories sont notés G sur l'échelle d'Amundi (échelle de A à G, A étant la meilleure note et G la moins bonne).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Société Générale Gestion sont disponibles sur son site Internet www.societegeneralegestion.fr

* Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.

INFORMATIONS SPECIFIQUES

Proportion d'investissement de l'actif en titres ou droits éligible au PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Fonds et instruments du groupe

- Cette information est présentée dans l'Annexe aux Comptes annuels - Compléments d'information relatif au Bilan et au Compte de résultat. (Autres informations).

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 août 2015

SG ACTIONS EUROPE ISR
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SOCIETE GENERALE GESTION SA
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement
- SG ACTIONS EUROPE ISR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

*PwC Sellam, 2, rue Vatimesnil CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex.
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, opcvmm@cabinetsellam.com*

Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre : 453 541 450 - TVA n° FR 27 453 541 450 - Siret: 453 541 450 00020 - Code APE: 6920 Z.



SG ACTIONS EUROPE ISR

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

La vérification du respect des dispositions légales et réglementaires appelle de notre part l'observation suivante, également mentionnée dans notre attestation à la composition de l'actif au 27 février 2015 :

Le dépositaire de l'OPC est SOCIETE GENERALE. Une partie des titres du portefeuille du fonds est conservée par CACEIS BANK. Cette délégation fait l'objet d'une convention entre la SOCIETE GENERALE et CACEIS BANK depuis le 11 avril 2014.

Or, le prospectus de l'OPC ne mentionne pas la délégation d'une partie de la conservation à CACEIS BANK.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PwC Sellam

Philippe Chevalier

Comptes annuels

SG ACTIONS EUROPE ISR

BILAN Actif

	31.08.2015	29.08.2014
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	31 869 588,65	30 491 029,81
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	30 193 481,01	28 558 165,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4,77	1 540 708,68
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	1 653 092,68	324 156,00
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	23 010,19	68 000,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	801 656,99	175 457,11
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	801 656,99	175 457,11
Comptes financiers	900 652,22	103 046,58
Liquidités	900 652,22	103 046,58
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	33 571 897,86	30 769 533,50

SG ACTIONS EUROPE ISR

BILAN Passif

	31.08.2015	29.08.2014
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	25 304 916,08	25 572 059,23
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 505 089,22	4 490 071,35
• Résultat de l'exercice	152,358,60	145 609,10
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	29 962 363,90	30 207 739,68
Instruments financiers	1 857 463,35	434 427,26
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	1 819 576,51	367 927,26
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	37 886,84	66 500,00
Autres opérations	-	-
Dettes	1 752 070,61	127 366,56
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 752 070,61	127 366,56
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	33 571 897,86	30 769 533,50

SG ACTIONS EUROPE ISR

HORS-BILAN

31.08.2015

29.08.2014

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	3 323 280,05	1 582 500,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

SG ACTIONS EUROPE ISR

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.08.2015	29.08.2014
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	149,91	67,85
• Produits sur actions et valeurs assimilées	700 354,03	819 766,15
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	15 115,86	20 375,88
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	715 619,80	840 209,88
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-7 593,12	-8 691,58
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-810,02	-8 827,51
• Autres charges financières	-13 159,27	-
Total (II)	-21 562,41	-17 519,09
Résultat sur opérations financières (I - II)	694 057,39	822 690,79
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-553 830,77	-629 378,73
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	140 226,62	193 312,06
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	12 131,98	-47 702,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	152 358,60	145 609,10

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPC et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone Euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone Euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Dans le cas des ABS et MBS, ces évaluations sont obtenues par une interrogation systématique du marché pour chaque titre concerné.

Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone Euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone Euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone Euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat.

Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

SG ACTIONS EUROPE ISR

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les contrats d'échange de performance actions, d'OPC et d'indices sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature.

Les produits structurés crédit, change, taux (option sur spread, exotique, barrière, digitale sur défaut,...), les CDO et CSO, sont valorisés en fonction de paramètres de marché fournis par les contreparties et/ou en fonction des prix calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les titres adossés à un contrat d'échange (asset swaps) sont évalués à prix de marché.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

Les fonds d'investissement étrangers à valeur liquidative mensuelle sont valorisés sur la base de cours estimés fournis par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les dérivés de crédit sont valorisés chaque jour en fonction des spreads quotidiens obtenus des contributeurs de marché, et ce conformément au dossier d'agrément des instruments financiers complexes déposé à l'AMF.

Méthodes de comptabilisation

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée périodiquement sur la base de l'actif net OPC inclus.

Les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au fonds, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le fonds a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au fonds ;
- Des commissions de mouvements facturées au fonds ;
- Des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

SG ACTIONS EUROPE ISR

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net hors OPC	1,80 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement Prestataire percevant des commissions de mouvement : AMUNDI INTERMEDIATION	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	<p>Obligations <u>Titres</u> : Fourchette de 0,001% à 0,32% du montant des transactions (barème variable selon la durée de vie résiduelle du titre et du montant de la transaction). Ces taux sont doublés pour les obligations convertibles ou à haut rendement. Futures et options sur taux et devises : 0.02% maximum du nominal du sous-jacent.</p> <p>Monétaires <u>Titres et repos</u> : 0,01% maximum du montant des transactions.</p> <p>Actions <u>Titres</u> : 0,55% maximum du montant des transactions. <u>Futures</u> : 0,10% maximum sur l'exposition. <u>Options</u> : 1,00% maximum de la prime.</p>
Commission de surperformance	Néant	Néant

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC peuvent s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation du résultat et des plus-values nettes réalisées.

2 Évolution actif net

Devise	31.08.2015	29.08.2014
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	30 207 739,68	42 894 742,12
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	3 605 938,66	3 223 583,12
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-7 719 437,08	-20 022 916,48
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 525 461,64	6 988 646,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 391 194,55	-1 250 215,17
Plus-values réalisées sur contrats financiers	496 582,03	29 490,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-174 501,89	-14 568,96
Frais de transaction	-124 912,13	-130 937,22
Différences de change	733 927,09	761 822,38
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-1 396 542,74	-2 394 518,61
- Différence d'estimation exercice N	2 225 045,10	3 621 587,84
- Différence d'estimation exercice N-1	3 621 587,84	6 016 106,45
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	59 076,57	-70 700,00
- Différence d'estimation exercice N	-7 423,43	-66 500,00
- Différence d'estimation exercice N-1	-66 500,00	4 200,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	140 226,62	193 312,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	29 962 363,90	30 207 739,68

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
BMTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

SG ACTIONS EUROPE ISR

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	196 140,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	3 127 140,05	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	900 652,22
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

SG ACTIONS EUROPE ISR

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	900 652,22	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	GBP	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	2 923 515,20	7 848 219,05	815 869,73	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	1 648 472,68	-	-	-
Créances	10 151,35	531 156,86	-	27 766,97
Comptes financiers	34 564,00	117 780,93	-	36 812,27
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	645 692,23	-	-
Dettes	165 665,99	510 531,08	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	876 291,99	1 005 147,21	-	1 245 700,85

SG ACTIONS EUROPE ISR

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		801 656,99
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Coupons à recevoir		89 101,11
Achats règlementés		599 046,62
Dépôts de garantie		85 866,19
Ventes règlementées		27 643,07
-		-
Autres opérations		-
Dettes		1 752 070,61
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats règlementés		1 077 934,99
Frais provisionnés		60 225,36
Commissions de mouvement		15 374,72
Ventes règlementées		598 535,54
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	3 743,16932	3 605 938,66	-8 169,19444	-7 719 437,08
Commission de souscription / rachat		15 130,16		-
Rétrocessions		15 130,16		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

SG ACTIONS EUROPE ISR

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	1,80
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	1 819 576,51
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	4,77
- autres instruments financiers	-

SG ACTIONS EUROPE ISR

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.08.2015	29.08.2014
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	152 358,60	145 609,10
Total	152 358,60	145 609,10
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	152 358,60	145 609,10
Total	152 358,60	145 609,10
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

SG ACTIONS EUROPE ISR

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.08.2015	29.08.2014
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 505 089,22	4 490 071,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 505 089,22	4 490 071,35
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 505 089,22	4 490 071,35
Total	4 505 089,22	4 490 071,35
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

SG ACTIONS EUROPE ISR

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	31.08.2015	29.08.2014	30.08.2013	31.08.2012	31.08.2011
Actif net	29 962 363,90	30 207 739,68	42 894 742,12	42 583 987,09	45 646 725,50
Nombre de parts en circulation	31 105,7526	35 531,77779	38 671,00326	43 559,89634	14 803,290
Valeur liquidative	963,24	850,16	776,80	683,36	906,29
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	149,72	130,46	16,63	6,17	25,14

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 20 mai 2000.

4 Inventaire

Code valeur	Libellé valeur	Statut valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SG ACTIONS EUROPE ISR						
<i>Valueurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
DE0005200000	BEIERSDORF	PROPRE	5 721.00	422 095.38	EUR	1.41
NL0000400653	GEMALTO	PROPRE	6 087.00	390 785.40	EUR	1.30
NL0000303600	ING GROEP NV-CVA	PROPRE	46 443.00	637 714.74	EUR	2.12
NL0000235190	AIRBUS GROUP	PROPRE	10 980.00	637 828.20	EUR	2.13
NL0000009132	AKZO NOBEL NV-CVA	PROPRE	7 318.00	441 568.12	EUR	1.47
LU0698744004	APERAM	PROPRE	11 794.00	385 412.19	EUR	1.19
IT0005090300	INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	PROPRE	76 080.00	322 001.92	EUR	1.08
IT0003656405	FINMECCANICA SPA	PROPRE	40 774.00	492 142.18	EUR	1.64
IT0003497188	TELECOM ITALIA SPA	PROPRE	575 009.00	622 734.75	EUR	2.08
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	115 001.00	461 844.02	EUR	1.54
IT0001465159	ITALCEMENTI SPA SPA	PROPRE	50 765.00	506 127.05	EUR	1.69
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	167 438.00	544 843.25	EUR	1.82
IT0000066123	BANCA POPOLARE DELL'EMILIA	PROPRE	56 951.00	435 105.64	EUR	1.45
IT0000062072	ASSICURAZIONI GENERALI	PROPRE	35 897.00	586 188.01	EUR	1.96
IT0000062072	ASSICURAZIONI GENERALI	PGARAN	59 272.00	903 874.05	EUR	3.02
GB00BH4HKS39	VODAFONE GROUP	PROPRE	226 506.00	704 809.69	GBP	2.35
GB00B24CGK77	RECKITT BENCKISER GROUP PLC	PROPRE	2 821.00	222 915.34	GBP	0.74
GB00B10RZP78	UNILEVER	PROPRE	14 636.00	526 940.20	GBP	1.76
GB00B03MLX39	ROYAL DUTCH SHELL PLC-A	PROPRE	32 584.00	788 555.52	EUR	2.53
GB0031274896	MARKS AND SPENCER GROUP	PGARAN	90 205.00	822 110.70	GBP	2.74
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	3 136.00	177 342.94	GBP	0.59
GB0009252882	GLAXOSMITHKLINE PLC	PROPRE	44 986.00	827 170.65	GBP	2.76
GB0008762899	BG GROUP PLC	PROPRE	55 513.00	757 850.94	GBP	2.53
GB0008706128	LLOYDS BANKING GROUP PLC	PROPRE	527 956.00	560 747.17	GBP	1.87
GB0007188757	RIO TINTO PLC	PROPRE	12 546.00	411 225.69	GBP	1.37
GB0007099541	PRUDENTIAL PLC	PROPRE	32 409.00	630 786.66	GBP	2.11
GB0002374006	DIAGEO	PROPRE	20 909.00	496 500.86	GBP	1.66
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	11 160.00	573 968.80	EUR	1.92
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	16 727.00	941 228.29	EUR	3.14
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	PROPRE	12 659.00	550 096.85	EUR	1.84
FR0000130650	DASSAULT SYSTEMES	PROPRE	4 843.00	289 733.27	EUR	1.00
FR0000130452	EIFFAGE	PROPRE	5 954.00	340 271.10	EUR	1.14
FR0000130007	ALCATEL LUCENT	PROPRE	156 770.00	469 369.38	EUR	1.57
FR0000125346	INGENICO GROUP SA	PROPRE	1 239.00	136 785.60	EUR	0.46
FR0000125338	CAP GEMINI SA	PROPRE	4 392.00	351 887.04	EUR	1.17
FR0000121501	PEUGEOT SA	PROPRE	16 633.00	256 148.20	EUR	0.86

SG ACTIONS EUROPE ISR

Code valeur	Libellé valeur	Statut valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121501	PEUGEOT SA	PRETER	300.00	4 620.00	EUR	0.02
FR0000120628	AXA	PROPRE	13 488.00	303 142.80	EUR	1.01
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	12 270.00	4 16 443.80	EUR	1.39
FR0000120404	ACCOR SA	PROPRE	10 559.00	446 434.52	EUR	1.49
FR0000120271	TOTAL	PROPRE	14 764.00	602 445.02	EUR	2.01
FR0000120172	CARREFOUR SA	PROPRE	21 586.00	625 562.28	EUR	2.09
ES0118900010	FERROVIAL SA	PGARAN	9 661.00	191 452.20	EUR	0.64
ES0109067019	AMADEUS IT HOLDING	PROPRE	10 452.00	389 964.12	EUR	1.30
DK00060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	6 150.00	304 216.41	DKK	1.02
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	17 248.00	174 291.04	EUR	0.58
DE000CBK1001	COMMERZBANK	PROPRE	42 865.00	428 307.08	EUR	1.43
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PROPRE	1 882.00	356 544.90	EUR	1.19
CH0244767585	UBS GROUP INC NAMEN AKT	PROPRE	590.00	10 905.96	CHF	0.04
CH0244767585	UBS GROUP INC NAMEN AKT	PRETER	31 500.00	582 267.44	CHF	1.94
CH0102484968	JULIUS BAER GRUPPE	PROPRE	7 318.00	317 883.22	CHF	1.06
CH0012214059	LAFARGE HOLCIM LTD-NOM	PROPRE	10 591.00	601 094.96	CHF	2.01
CH0012138530	CREDIT SUISSE GROUP AG-NOM	PROPRE	25 455.00	608 595.10	CHF	2.04
CH0012032048	ROCHE HOLDING AG - BON DE JOUISSANCE DIVIDENDE	PROPRE	3 869.00	942 613.51	CHF	3.15
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	5 051.00	441 426.45	CHF	1.47
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PRETER	12 200.00	1 066 205.24	CHF	3.56
BE0003793107	ANHEUSER-BUSH INBEV	PROPRE	7 444.00	725 492.24	EUR	2.42
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	8 887.00	525 843.79	EUR	1.76
JE00BFNVV485	WOLSELEY	PROPRE	12 479.00	720 597.80	GBP	2.41
GB00033195214	KINGFISHER	PROPRE	120 230.00	587 824.12	GBP	1.96
GB0006731235	ASSOCIATED BRITISH FOODS	PROPRE	13 147.00	577 814.76	GBP	1.93
FR0012789949	EUROPCAR GROUPE SA	PROPRE	18 490.00	208 844.55	EUR	0.70
FR0010613471	SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	PROPRE	15 219.00	244 797.62	EUR	0.82
FR0000121147	FAURECIA	PROPRE	7 961.00	256 105.37	EUR	0.86
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	12 458.00	197 334.72	EUR	0.66
DK0010287234	H. LUNDBECK	PROPRE	18 529.00	511 653.32	DKK	1.71
Total Action				31 944 434.13		106.62
O.P.C.V.M.						
FR0010423228	SG MONETAIRE EO ISR E SD Partis-E	PROPRE	0.00	4.77	EUR	
Total O.P.C.V.M.				4.77		
Total Valeurs mobilières				31 944 438.90		106.62
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	Appel marge SEK	PROPRE		5 061.69	SEK	0.02
	Appel marge GBP	PROPRE		-11 735.64	GBP	-0.04
	Appel marge CHF	PROPRE		6 390.73	CHF	0.02
	Appel marge EUR	PROPRE		-7 170.00	EUR	-0.02
Total APPELS DE MARGES				-7 453.22		-0.03
AUTRES						
	Prov com mvs EUR	PROPRE		-15 374.72	EUR	-0.05
Total AUTRES				-15 374.72		-0.05
BANQUE OU ATTENTE						
	Ach diff titres GBP	PROPRE		-510 531.08	GBP	-1.70
	Ach regl diff dev	PROPRE		166 779.97	EUR	0.56

SG ACTIONS EUROPE ISR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	Vie regi diff dev	PROPRE		-432 869.55	EUR	-1.45
	Ach regi diff dev	PROPRE		432 266.65	GBP	1.44
	Vie diff titres EUR	PROPRE		27 643.07	EUR	0.09
	Banque NOK SGP	PROPRE		812.07	NOK	0.00
	Ach diff titres EUR	PROPRE		-567 403.91	EUR	-1.89
	Banque USD SGP	PROPRE		10.36	USD	
	Banque SEK SGP	PROPRE		36 812.27	SEK	0.12
	Banque GBP SGP	PROPRE		117 780.93	GBP	0.39
	Banque EUR SGP	PROPRE		710 672.59	EUR	2.37
	Banque CHF SGP	PROPRE		34 564.00	CHF	0.12
	Vie regi diff dev	PROPRE		-165 665.99	CHF	-0.55
				-149 128.62		-0.50
	Total BANQUE OU ATTENTE					
	DEPOSIT DE GARANTIE					
	Gar sur MAT ferm V	PROPRE		10 151.35	CHF	0.03
	Dep gar s/FUT GBP	PROPRE		34 877.50	GBP	0.12
	Gar sur MAT ferm V	PROPRE		27 766.97	SEK	0.09
	Gar sur MAT ferm V	PROPRE		13 070.37	EUR	0.04
				85 866.19		0.29
	Total DEPOSIT DE GARANTIE					
	FRAIS DE GESTION					
	PtComGestFin	PROPRE		-44 329.17	EUR	-0.15
	PtComCalNavCpta	PROPRE		-1 476.16	EUR	-0.01
	PtN-1ComCalNavCpta	PROPRE		-5 895.00	EUR	-0.02
	PtComGestDep	PROPRE		-1 425.17	EUR	-0.01
	PtN-1ComGestDep	PROPRE		-5 668.90	EUR	-0.02
	PtHonoCAC	PROPRE		-1 430.96	EUR	-0.01
				-60 225.36		-0.20
				-146 315.73		-0.49
	Total FRAIS DE GESTION					
	Total Liquidités					
	Futures					
	Change (Livraison du sous-jacent)					
	KRP160915	PROPRE	-10.00	-7 099.51	SEK	-0.02
	RF1160915	PROPRE	-7.00	-11 881.69	CHF	-0.04
	RP160915	PROPRE	-8.00	4 117.77	GBP	0.01
	Total Change (Livraison du sous-jacent)			-14 863.43		-0.05
	Indices (Livraison du sous-jacent)					
	VG180915	PROPRE	-6.00	7 440.00	EUR	0.03
	Total Indices (Livraison du sous-jacent)			7 440.00		0.03
	Total Futures			-7 423.43		-0.03
	Dossiers					
	AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)					
	PDC-01118965	PGAR1	-903 874.05	-903 874.05	EUR	-3.02
	PDC-01118967	PGAR1	-598 948.75	-822 110.70	GBP	-2.74
	PDC-01118966	PGAR1	-191 452.20	-191 452.20	EUR	-0.64
	Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)			-1 917 436.95		-6.40
	Dossier de prêt de titres					
	PT-00131080	PRET	635 299.74		CHF	
	PT-00132683	PRET	1 044 737.48		EUR	
	PT-00132641	PRET	4 491.00		EUR	
	Total Dossier de prêt de titres					

SG ACTIONS EUROPE ISR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Total Dossiers						
Coupons						
Action						
GB0002374006	DIAGEO	ACHLIG	20 909.00	10 016.11	GBP	0.03
GB0007099541	PRUDENTIAL PLC	ACHLIG	32 409.00	5 476.01	GBP	0.02
GB0007188757	RIO TINTO PLC	ACHLIG	12 546.00	11 868.37	GBP	0.04
GB0008762899	BG GROUP PLC	ACHLIG	33 455.00	4 233.82	GBP	0.01
GB00B03MLGBP	ROYAL DUTCH SHELL	ACHLIG	30 718.00	11 020.41	GBP	0.04
GB00B10RZP78	UNILEVER	ACHLIG	14 636.00	4 238.83	GBP	0.01
GB0009252882	GLAXOSMITHKLINE PLC	ACHLIG	44 956.00	11 724.16	GBP	0.04
GB0008706128	LLOYDS BANKING GP	ACHLIG	527 956.00	5 435.00	GBP	0.02
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	ACHLIG	3 136.00	2 518.88	USD	0.01
GB00B03MLUSD	ROYAL DUTCH USD	ACHLIG	63 302.00	22 569.52	USD	0.08
Total Action						
Total Coupons						
				89 101.11		0.30
				89 101.11		0.30
Total SG ACTIONS EUROPE ISR				29 962 363.90		100.00

Société Générale Gestion

Société Anonyme au capital de 567 034 094 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 09000020

Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 491 910 691 RCS Paris